



Número de Révision: 004.2

Date de sortie: 05/02/2022

### 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LePage 100% Glue</b>	<b>Numéro IDH:</b>	1747644
<b>Type de produit/utilisation:</b>	Colles de réaction		
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b>		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

**ATTENTION:** LIQUIDE COMBUSTIBLE.  
PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	4
IRRITATION DES YEUX	2A

#### PICTOGRAMME(S)



#### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
<b>Intervention:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.
<b>Stockage:</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
<b>Élimination:</b>	Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Numéro IDH: 1747644

Nom du produit: LePage 100% Glue

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	1 - 5
benzène, dérivés alkyles en C10-13	67774-74-7	10 - 30
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	112945-52-5	10 - 30

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

L'exposition à l'humidité pendant le durcissement entraînera l'émission 0.1 - 0.9% d'alcool méthylique.

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Laver à l'eau courante et au savon. Soins de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.
<b>Ingestion:</b>	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Consulter un médecin. Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.
<b>Symptômes:</b>	Voir la section 11.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Porter un équipement de sécurité. Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Des gaz ou des fumées irritantes ou toxiques peuvent être libérées lors d'un incendie.

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:** Ne pas manipuler ni entreposer près d'une flamme nue ou d'une source de chaleur ou d'inflammation quelconque. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Garder dans un endroit frais, bien ventilé. Assurer une ventilation adéquate. Tenir hors de portée des enfants. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ventiler suffisamment les lieux de travail.
- Stockage:** Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Entreposage dans les emballages d'origine fermé. Stocker dans un endroit sec.

**Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.**

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Triméthoxyvinylsilane	Rien	Rien	Rien	Rien
benzène, dérivés alkyles en C10-13	Rien	Rien	Rien	Rien
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	10 mg/m <sup>3</sup> TWA Poussière inhalable 3 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction alvéolaire. 3 mg/m <sup>3</sup> TWA particules alvéolaires 10 mg/m <sup>3</sup> TWA particules inhalables	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m <sup>3</sup> TWA 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m <sup>3</sup> TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien

- Remarques sur la conception des installations techniques:** Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.
- Protection respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules. Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante. Filtre : AX (EN 14387) Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.
- Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité; lunettes de protection contre les produits chimiques (s'il y a risque d'éclaboussures). Lunettes de protection
- Protection de la peau:** Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

- Etat physique:** Liquide  
**Couleur:** Transparent  
**Odeur:** Inodore  
**Seuil de détection d'odeur:** Non disponible  
**Valeur pH:** Non applicable, Le produit est non soluble (dans l'eau)  
**Pression de vapeur:** 11.9 hPa (20 °C (68°F))  
**Point / zone d'ébullition:** 180 °C (356°F)  
**Point/domaine de fusion:** Non disponible  
**Densité de vapeur:** Non applicable, Plus lourd que l'air  
**Point d'éclair:** 69.5 °C (157.1 °F) Setaflash Coupelle fermée  
**Inflammable/Limites inférieures d'explosion:** 0.6 %  
**Inflammable/Limites supérieures d'explosion:** 28.2 %  
**Température d'auto-inflammation:** Non disponible

**Inflammabilité:** Non applicable  
**Taux d'évaporation:** Non disponible  
**Solubilité dans l'eau:** Insoluble  
**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non disponible  
**Teneur VOC:** 8.7 %; 278.5 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)  
**Viscosité:** 6,000 - 15,000 mpa.s  
**Température de décomposition:** Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**Stabilité:** Stable dans des conditions normales.  
**Réactions dangereuses:** Ne se produira pas.  
**Produits de décomposition dangereux:** Oxydes de carbone. Libération lente de méthanol après exposition à l'humidité.  
**Produits incompatibles:** Aucun connu Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.  
**Réactivité:** Non disponible  
**Conditions à éviter:** Sources directes de chaleur. Ne pas congeler. L'humidité

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

**Inhalation:** Peut irriter les voies respiratoires. Du méthanol est dégagé lors de l'application et du durcissement, ce qui peut affecter le système nerveux et causer des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.  
**Contact avec la peau:** Peut irriter la peau.  
**Contact avec les yeux:** Provoque une sévère irritation des yeux.  
**Ingestion:** Toute ingestion peut provoquer des irritations gastrointestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 2773 ppm	Irritant, Allergène
benzène, dérivés alkyles en C10-13	Rien	Aucune donnée
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Rien	Poussières nuisibles

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Triméthoxyvinylsilane	Non	Non	Non
benzène, dérivés alkyles en C10-13	Non	Non	Non
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Information écologique:** Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

### 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections :  
8,9,11,13,16

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 05/02/2022

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.